



PACK 3 AUTOCOLLANTS GIGAMEDIA GGM CAMSTICKER2



AFFICHAGES RÉGLEMENTAIRES
PERMANENTS SUR LIEUX PUBLICS
VIDÉOPROTECTION CCTV ET IP
"HOMOLOGUÉ PAR LE GOUVERNEMENT"

PANNEAUX OBLIGATOIRES

Les panneaux d'informations sont obligatoires pour la mise en place de la vidéoprotection dans les lieux publics. Ces affichettes sont également réclamées par la préfecture de votre localité lors du dépôt de dossier pour la validation de votre installation de vidéoprotection.

CONFORMITÉ

En cas de non-conformité sur les affichettes votre dossier d'autorisation peut se voir rejeter. Il est donc important de respecter la législation en vigueur et d'utiliser le pack d'autocollants GIGAMEDIA GGM CAMSTICKER2.

SUIVI DU CAHIER DES CHARGES

Les panneaux GGM CAMSTICKER2 suivent avec exactitude le cahier des charges de la loi n°95-73 du 21/01/1995 et le décret n°96-926 du 17/10/96. Ils contiennent entre autre une image d'une caméra de façon explicite dans la taille réglementaire mais aussi la possibilité d'écrire le numéro de téléphone et le nom du responsable. Chaque personne filmée sur le site vidéoprotégé peut contacter le responsable et obtenir un accès aux images et faire valoir ses droits.

COMPOSITION DU PACK

- 1 x **AUTOCOLLANT** collage une face - installation intérieure murs, panneaux, portes ...
Dimensions 17 cm x 25 cm
- 1 x **AUTOCOLLANT VITROPHANIE** qui posé sur une vitrine peut se lire en transparence – installation intérieure
Dimensions 10.5 cm x 15 cm (idéal pour utilisation dans les commerces)
- 1 x **PANNEAU FOREX** à accrocher à l'extérieur, traité anti-uv avec emplacements pré-perçés.
Résistance à l'humidité
Dimensions 17 cm x 25 cm

